L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX No 73, rue de Chartres, — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 DECEMBRE 1864. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS;
MARDI MATIN, 20 DECEMBRE.

On trouvera dans les colonnes de notre seconde page l'édition de soir de l'*Abeille*, les annonces de spectacles et de bals, des ventes par le shérif, le marshal et les encanteurs.—Et à la troisième page l'annonce de Cirque, les départs de bateaux à vapeur et de navires, et d'autres.

Ventes à l'encan de ce jour.

(Pour les heures et les détails des ventes, voir nos annonces.)

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, trois terrains au faubourg Tremé, avec bâtisses.

Par le Marshal des Etats-Unis—sur l'habitation de Mme René Trudeau, à environ 14 milles en dessus de la Nlle-Orléans, Paroisse de Jefferson, un lot de meubles, bibliothèque, charrette, brouettes, moulin à gin &c.

Par Alf. Bouligny—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, les propriétés de valeur dans les 1er, 2me, 3me et 4me Districts de la ville, et dans Est et Ouest Bouligny, provenant de la succession de dame Montreuil épouse décédée de Laurent Millaudon.

Par B Turpin—au magasin de G H Norman, encoignure Royale et Douane, caux de vie françaises, vins, liqueurs, absinthe, whisky, genièvre, vermouth, &c. Aussi, vin du Rhin en caisses.

Par Montgomery & Bro—à leur magasin d'encan, 120 balles de coton, sucre, sel, cidre et mousse.

Par E Gutierrez—à sa salle d'encan, articles jouets riches, articles de fantaisie &c., pour cadeaux.

Par E Roger & Co—à leur salle d'encan, grande vente de marchandises sèches, d'indienne rouge, et toile à matelas.

Par D E Morphy—au No 86 rue des Magasins, épaules bacon.

Par D E Morphy—sur la Levée, au pied de la rue Poydras, pommes de terre.

Par J P Boisseau—à son magasin d'encan, jambons, épaules, lard, maquereaux, &c.

LE GEORGE WASHINGTON.

Nous avons reçu hier soir la dépêche suivante :

Passe du Sud Ouest, 19 décembre.

Le steamer *Geo. Washington*, arrivé dans la nuit de samedi, 17 du courant, de New York d'où il avait été expédié le 10, a franchi la barre à 4.30, cette après midi. Ses malles ont été prises ce matin par le steamer *Cahawba*. Les brouillards sont toujours très épais et il fait une légère brise du Sud Est.

Voici la liste des passagers :

A S Stoke, E S Allen, H O Brigham, Mlle Dora Allen, Mme Greenleaf, Mme M Brown, Mme Benders, Mme S S Doty et un enfant, Mme Mary Hershette, Mme McKindrick, Mlle McKindrick, Mme Bella Loss, Mlle B Shields, Mme A Laton, C Laton, Josephine Lacoste, Mme O'Connell, Mme Honoré Schagecouro, J C Muller, sa dame et 2 enfants, Sam A Green, Chas Hilber, J C Norcross, Stynagah Domingo, sa dame et un enfant, F Kittering, Frank Tryor, J M Day, Mme E M Wheelock et 2 enfants, W F Talbot, E H Bailey, C S Wing et sa dame.

ARRIVEE DU *CAHAWBA*.

Le transport à vapeur des Etats Unis *Cahawba*, capitaine J. Johnston est arrivé hier soir à 7 heures, après avoir traversé la barre le matin à 8 heures. Ce steamer était parti de New York le 7 à 5 P. M., et de Sandy Hook le 8 à 8 A. M. Il a fait une relâche de 30 heures à Key West pour y débarquer les malles et les passagers. De Sandy Hook à Charleston le *Cahawba* a éprouvé des vents violents.

Le 9, par 38° 3 de latitude et par 74°32 de longitude à 3 P. M., il a rencontré le *Guiding Star* en détresse. Il est resté près de ce steamer jusqu'à 7 heures et l'a remorqué alors jusqu'à l'embouchure de la baie de Chesapeake. Les deux arbres de couche du *Guiding Star* étaient hors de service.—Le 18 décembre à 4 P. M., le *Cahawba* a passé le steamship *North America* à 100 milles au sud-est.

Le *Cahawba* a amené les passagers dont les noms suivent :

Capitaine Nims, capitaine H H Fros, Herricks, assistant chirurgien, H Rast, L Brown, Mme Anderson, Mlle Fields, Mme Houghton, James Gould, capitaine E S Haywood, J H Dee, ingénieur de la marine des E. U., M McLaughlin do, capitaine Hitch, Mme Denton, Mme D Carlton, Mme Parmelee et sa famille, M Ladimo et 150 à l'entrepont.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles de deux jours plus récentes.

Nouvelles de la Georgie jusqu'au 7.

COMBAT ENTRE SHERMAN ET LES CONFEDERES

Les colonnes de Sherman réunies à 18 milles de Savannah.

Bataille imminente devant cette ville.

AFFAIRES DEVANT RICHMOND.

Retour de l'expédition de Warren.

MOUVEMENS STRATEGIQUES.

Passage du Cumberland par le Gén. Lyon

IL MENACE HOPKINSVILLE, KY.

Breckenridge à Sparta avec 10,000

Marchés de New York du 13.

Morganza, 19 décembre, 3 h. P. M.

Le steamer *T. T. McGill* a passé à deux heures et a déposé ici les dépêches suivantes adressées par l'agent de la presse associée à Cairo :

La guerre en Georgie.

Richmond, 13 décembre—Le Richmond *Dispatch* du 10 dit que les nouvelles de la Georgie reçues la veille sont d'une nature encourageante. L'ennemi qui descendait la rivière Ogeechee avec trois corps, sur la rive nord, et deux sur la rive sud, a essayé d'unir ses forces, mais a rencontré une grande résistance de la part des troupes confédérées et aux dernières avis il n'avait pas encore réussi à effectuer cette jonction.

Le mercredi 7, les démonstrations des fédéraux sur les bacs de la rivière Savannah ont pris un caractère plus résolu, et ils ont réussi à faire passer une partie de leur infanterie de l'autre côté de la rivière ; mais notre artillerie préparée a fait de bonne besogne. Les yankees se sont très peu servis d'artillerie, ce qui a ajouté à la confiance de nos troupes.

L'Augusta *Sentinel* du 7 dit que ses renseignements sur les mouvements de Sherman sont très pauvres. On disait que son avant-garde se trouvait à deux milles et demi de Savannah. Sherman poussait sa marche vigoureusement vers Savannah et nous ne doutons pas qu'une bataille décisive n'ait eu lieu.

Le Richmond *Examiner* du 10 dit : Il n'y a pas de nouvelles postérieures au 7. A cette date toutes les forces de Sherman étaient combinées sur la rive Est de l'Ogeechee. Le 6 courant son avant garde n'était pas à moins de 18 milles de sa cité. On rapportait que ses hommes étaient très fatigués et un peu découragés.

L'Augusta *Constitutionalist* du 6 dit : Lundi dernier un combat a eu lieu au pont Waikins sur la rivière Briar, à 22 milles d'Augusta, où les fédéraux ont été battus. Un lot de 122 prisonniers yankees est arrivé à Augusta.

Opérations en Virginie.

On lit dans le Richmond *Examiner* du 10 : Nous apprenons que la force envoyée par Grant sur le chemin de fer de Weldon se compose d'un corps entier non compris la cavalerie.

Le Richmond Whig ne que beaucoup de personnes s'inquiètent de la destination de l'expédition ; il ne peut qu'elle cause du mal, mais elle ne rachètera pas l'échec irréparable que le général Grant a subi dans sa marche sur Richmond et Petersburg.

New York, 13 décembre—La dépêche au *Herald* de l'armée de Grant donne des détails additionnels sur la reconnaissance faite, samedi dernier, par les forces du général Miles sur la rivière Hatch, sur la droite des forces rebelles, qui défendent Petersburg. Après avoir capturé les ouvrages ennemis, le général Miles les a occupés toute la nuit. Sa mission étant accomplie, il s'apprêtait à revenir le lendemain matin à l'armée du Potomac, quand les rebelles ont fait une charge furieuse contre ses troupes, qui après l'avoir repoussée ont chargé à leur tour et les ont refoulés à quelque distance.

Une division rebelle avec le général *Field* a fait samedi une reconnaissance sur la route de Darbytown sur la droite des lignes du général Butler, mais elle s'est promptement retirée.

Vendredi vers minuit l'artillerie rebelle a ouvert un feu soutenu sur le Dutch Gap et sur la droite de l'armée de James près de la route de New Market, mais avec peu d'effet.

Quartier-général de l'armée du Potomac, 11 décembre.—L'expédition qui était partie, il y a quelques jours sous le général Warren, est revenue au camp. On peut la considérer comme une des plus heureuses de la campagne. Elle a détruit une cinquantaine de milles du chemin de fer de Weldon et toutes les gares qui se trouvent.

Invasion du Kentucky.

Louisville, 13 décembre.—Le général rebelle Lyon a traversé le Cumberland avec ses forces, avant hier à Yellow Creek, à environ 20 milles au dessus de Clarksville. On évalue ses forces à environ 2,500 hommes. Aux derniers avis il marchait sur Hopkinsville et menaçait cette place.

Breckinridge est, dit-on, à Sparta, Kentucky, avec 10,000 hommes, prêt à renforcer Hood.

Marchés du 13.

New York, 13 décembre. — L'or a ouvert à 233 et a fermé à 235. Le coton est à 134.

Nouvelles additionnelles

[Dépêches du *Times*]

Washington, 11 décembre — Le bulletin suivant est extrait des journaux de Richmond de vendredi dernier :

L'*Examiner* du 9 dit que Sherman a atteint, si les rapports sont vrais, un point entre Millen et Savannah, et l'on croit qu'il marche sur cette dernière place.

Nous espérons qu'il attaquera Savannah, mais l'espoir sera vain. Quand il arrivera dans le voisinage et qu'il aura vu ce que c'est que Savannah, il portera ses pas dans une autre direction.

Le *Charleston Mercury* de lundi dit que Sherman marche évidemment sur Savannah ou sur quelque autre point du voisinage.

Vendredi matin, 2 du courant, le corps principal a levé son camp de Louisville, Georgie, et a suivi le chemin de fer central ; le 14e et le 20e corps, qui forment son aile gauche, marchant en tête. Avant la nuit, la plus grande partie de la colonne ennemie avait passé par Millen, dans la direction de Savannah. Nous ne savons rien de ses mouvements.

Le Richmond *Whig* dit que le *Mercury* n'avait pas entendu parler de la raclée donnée au 14e corps et à la cavalerie de Kilpatrick par le général Wheeler, à Toomes, dimanche dernier. Les détails de cette affaire montreront que les Yankees ont été fort maltraités.

Le Richmond Whig du 9 dit : Un monsieur qui arrive de Savannah a eu l'obligeance de nous remettre les journaux de Charleston du 5.

Conformément à un arrangement entre les commissaires d'échange, le bombardement de la ville a été suspendu le dimanche matin. Dans cette matinée, on a vu un gros transport amener des troupes à l'île Morris.

Un autre monitor, faisant le sixième, est maintenant en dedans de la barre.

Au bureau du Président et au département de la guerre, on n'a reçu aucune nouvelle d'aucun côté.

L'*Examiner* du 9 commence un article par les lignes suivantes :

La guerre est près de sa fin si nous maintenons seulement notre position—cela sera plus sûr encore si nous avons quelques succès dans le Tennessee et la Georgie. Il base son opinion sur nos finances.

L'*Enquirer* du 9 termine ainsi un article sur le tirage au Nord : —Comme la guerre est l'œuvre de l'ennemi, la paix doit venir de lui. Il ne peut voir autre chose que de la folie dans ses efforts à poursuivre la guerre. Dans quelques jours, Grant pourra dire à Mr Stanton que ses efforts contre Petersburg sont à bout pour 1864. On dit qu'il est en mouvement pour faire une attaque. Nous présumons que les services de son goût l'entreprenant lieutenant-général Grant ne pourra jamais prendre Richmond. Sous la protection de la divine providence, depuis quatre ans, nous avons déjoué tous les efforts de l'ennemi et nous croyons toujours qu'avec l'aide du Tout-Puissant nous arriverons à la paix et à l'indépendance.

Le *Sentinel* du 9 dit : Les indices sont que l'ennemi, s'il peut se servir du canal de Dutch Gap, fera une attaque combinée par terre et par eau, sur les fortifications qui protègent les approches de Richmond. Nous n'avons aucun point de nos lignes plus en état de faire face à l'ennemi, et nous avons foi dans le succès.

Le *Daily Dispatch* du 9 ne nous apprend rien sur Sherman. Nous ne savons s'il ira à Savannah en pontons, en radeaux ou en chalands, dit ce journal qui se réjouit de ce que le Georgie Centrale est délivrée de sa présence et de ce que les lignes de communications sont rapidement rétablies derrière lui.

La seule nouvelle du Sud hier était que Foster renouvelait ses démonstrations contre Savannah et le chemin de fer de Charleston, tâchant ainsi de nous détourner de notre surveillance du côté de Sherman.

Le même journal dit : Nous ne savons rien de plus sur le passage de l'ennemi au sud de la rivière James, près de la batterie Howlett, et nous concluons qu'une force insignifiante seule a traversé et que l'ennemi n'a fondé aucun projet important sur ce mouvement.

D'après tout ce que nous avons pu apprendre nous croyons qu'un petit détachement est monté sur des barges pour aller à la chasse des torpilles et que profitant d'un jour de brouillard il a traversé à Cox's Landing. C'est ce qui a fait dire sans doute qu'un gros des forces de l'ennemi avait débarqué entre la butte de Howlett et la butte de Drury.

On lit encore dans le même journal du 9 : On a reçu hier la nouvelle qu'une force de l'armée de Grant avait gagné le chemin de fer de Petersburg et Weldon à Jewett's, à trois milles au sud de Petersburg, et qu'il se dirigeait vers Weldon. Au moment où nous écrivons, nous n'avons encore reçu aucun avis officiel sur cette expédition.

Nous apprenons d'une source officielle qu'une lourde colonne de l'ennemi, composée d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie, s'est portée de front de Petersburg mardi soir, du côté de la voie planchéiée de Jerusalem, et qu'elle se trouvait mercredi matin à Proctor's Mill, à 20 milles au sud de Petersburg. Depuis lors on n'en avait pas entendu parler jusqu'à hier matin.

On dit que cette colonne se compose simplement d'infanterie, d'où il faut conclure qu'il s'agit simplement d'une incursion pareille à celle de Stony Creek. Une grande expédition avec un pareil corps de troupes est hors de question. Il y a des gens cependant qui craignent que cette même colonne ait pour but d'opérer tout d'abord contre Weldon et ensuite de continuer sa marche contre Wilmington. Les renseignements que nous possédons ne sont pas suffisants pour que nous puissions nous former une opinion.

Les derniers avis de l'ennemi indiquent qu'il marche vers Weldon et qu'il emporte assez de provisions pour faire croire qu'il se prépare à une longue marche, ou en tous cas à un siège.

Il est probable que le premier objet de mouvement est d'occuper le chemin ou de l'endommager de façon à empêcher que nous envoyions des renforts à nos forces opérant contre Petersburg. L'ennemi a tiré samedi sur un train de passagers.

Armée du Potomac, 9 décembre—Une autre reconnaissance a eu lieu ce matin sur la route de Vaughan, vers le Hatcher's run, par où la cavalerie est allée hier. La force se composait de détachements de plusieurs régiments de cavalerie et de trois brigades de la 1re division du 2e corps sous le général Mille.

Les vedettes ennemies ont été refoulées de l'autre côté du cours d'eau, et les rebelles ont ouvert un feu vif sur notre avant-garde de derrière une ligne d'abattis. Après une escarmouche, une charge a été faite et les travaux ont été occupés après avoir été évacués par les rebelles qui se sont retirés sur le chemin de fer de South Side.

Le général Mills craignant d'être attaqué par l'ennemi, a demandé des renforts qui lui ont été envoyés, mais l'ennemi n'a pas paru et on croit qu'il s'est établi dans une position plus forte à Armstrong's Mill, à un mille et demi à l'ouest. Nous avons perdu 17 hommes, y compris un lieutenant. L'après midi des rapports annonçaient que l'ennemi se portait sur la gauche ou les forces, mais à minuit il n'avait pas encore paru.

Dernières nouvelles de Sherman.

On lit dans l'*Augusta Constitutionalist* du 4 :

Le fait que l'armée de Sherman avait atteint Millen décide la question que Savannah est sa destination. Mais la route qu'il suivra reste à déterminer. L'avance de Foster dans l'intérieur et l'envoi de signaux indiquent qu'il espérait rencontrer Sherman, mais ce dernier n'est pas arrivé à temps. Il voulait prendre Grahamsville pour couper les renforts qu'on pourrait envoyer d'Augusta à Savannah. Ceci placerait Savannah à sa merci, car il ferait de Port Royal sa base et s'occuperait ensuite de l'objet final de sa campagne, la prise de Savannah ou peut-être de Charleston. Il ne risquerait guère de bataille devant Savannah avec les seules troupes qu'il a maintenant. Il voudra avant d'assurer d'une base d'opérations, qui sera Grahamsville et Port Royal. Quelles que soient les fatigues qu'il puisse faire, il tentera vers le point où Foster l'attend.

Le *Richmond Examiner* du 6 dit que les derniers rapports placent Sherman à Millen ; il se trouve là à égale distance de trois ports : Beaufort, Savannah et Darien. Quelques personnes croient qu'il essaiera encore de rejoindre Foster à Grahamsville et que s'il n'y réussit pas il essaiera de prendre Savannah.

Le *Savannah Republican* dit que le gouverneur Brown en se sauvant de Milledgeville a emporté tout ce qui lui appartenait, même les choux de son jardin, mais il n'a pas eu autant de diligence pour ceux qui appartenaient à l'Etat. Il a laissé toute la poudre de l'Etat et 3,000 fusils qui sont tombés aux mains de l'ennemi.

Marché de New York.

New-York, 12 décembre—L'or est moins actif, il a ouvert à 236 et fermé à 236 ; le coton est à 1 32.

L'INCURSION DU GEN. DAVIDSON.

Nous lisons dans le *Times* d'hier soir :

La colonne du général Davidson, forte de 500 chevaux et de quelques pièces d'artillerie, a accompli l'objet de son expédition vers Mobile et est arrivée à Pascagoula. Elle n'a pas fait beaucoup de mal aux chemins de fer rebelles, mais la démonstration a réussi à détourner dix à quinze mille hommes de Knoxville, de Savannah et de l'armée de Hood, pour la défense de Mobile et du chemin de fer de Mobile et Ohio.

Le général Beauregard lui même s'est hâté d'aller à Mobile, et il commande les forces qui s'y trouvent.

Le cirque européen de J. M. Nixon.—Ce grand établissement a produit une faveur telle qu'il ne peut plus contenir la foule, toujours croissante, qui demande à entrer à chaque représentation.

La popularité des divers artistes est dans l'ascendant et les applaudissements qu'ils soulèvent sont une preuve évidente de la satisfaction des spectateurs. Le place Congo est particulièrement convenable pour la population du quartier français de la ville, et cette population devrait profiter de l'occasion, attendu que le fameux cirque ne peut rester au même endroit qu'un temps limité, après quoi il sera transféré dans la partie supérieure de la ville.

Une autre grande procession aura lieu aujourd'hui. Elle sera formée sur la place Congo et passera dans les rues et après désignées : Rampart, Canal, Tchoupitoulas, Baghetta, 1ème District, Craps, Esplanade, Villeré, Orléans et place de l'ordonnée.

La vente des billets commencera à onze heures du matin et à six heures du soir.

Grands Concerts.—On verra dans nos annonces que la célèbre cantatrice, Mme Anna Bishop, dont nous avons déjà annoncé l'arrivée dans cette ville, donnera au Théâtre de l'Opéra, deux grands concerts, vendredi et samedi, le 23 et le 24 du courant, et qu'elle sera assistée d'un éminent pianiste et vocaliste, M. Chs. Lascelle. Ces concerts seront probablement les derniers que Mme Bishop donnera en Amérique avant son départ pour l'Europe.

CONFISERIE D. LOPEZ.—M. D. Lopez s'est surpassé cette année pour justifier la vogue dont jouissent à bon droit ses deux maisons, situées l'une à l'angle des rues Conti et Chartres, et l'autre à l'angle des rues Dauphine et Canal. Il a fait venir de Paris, en vue des jours de fête, d'admirables cartonnages et un choix exquis de bonbons fins et de fruits cristallisés, que nous nous empressons de signaler à ceux qui se préoccupent déjà de la grande question des étrennes. Qu'il nous suffise d'ajouter qu'on trouve chez Lopez ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat, en fait de confiserie, sur la place de la Nlle-Orléans.

Succession Millaudon.—M. ALFRED BOULIGNY, encanteur, procédera aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Marchands, rue Royale, entre Douane et Canal, à la vente de propriétés immobilières situées dans les différents districts de la Nlle Orléans, ainsi que dans Est et Ouest Bouligny, Jefferson City. Ces propriétés appartiennent à la succession de feue dame Laurent Millaudon et font toutes une valeur qui les fera rechercher par les capitalistes et par tous ceux en général qui désirent opérer un placement sûr et avantageux. Pour les conditions de la vente, et la description des immeubles, nous référons le lecteur à l'annonce insérée plus loin.

Ecc nos—Tel est le titre d'un chant original écrit par Mme C. Edmonston, et dont la musique a été composée par Eug. Chassaignac, l'auteur des mélodies que chacun connaît dans notre monde musical. Cette nouvelle œuvre a été éditée par MM. Blackmar & Cie., rue du Canal, 167.

LEGISLATURE.

19 Décembre.

SENAT—Un mémoire est présenté de la part de Mme Anna Bakewell Gordon, veuve d'Alexander Gordon. Ce mémoire donne l'historique du chemin de fer du golfe du Mexique depuis le commencement jusqu'à présent. La voie ferrée et la charte forment tout l'actif de la succession dudit A. Gordon ; et la veuve expose que depuis la mort de son mari elle a payé $300,000 sur une somme de $400,000 due par la compagnie. Elle demande qu'il lui soit permis de réparer la route et de l'exploiter le mieux qu'elle pourra jusqu'à ce que les affaires reprennent. Le mémoire est renvoyé au comité des améliorations.

On procède au tirage pour le terme de service des Sénateurs.

Les Sénateurs dont les noms suivent ont tiré le long terme : MM. Bell, Brewster, Brown, Bonsee, Jones, Kavanagh, Montamat, Newell, Nicholas, Purcell, Sullivan, Wright et Wood.

Un bill pour autoriser l'émission de $500,000 en billets du trésor de l'Etat est référé au comité des voies et moyens.

Le bill de la milice est adopté à la seconde lecture.

Le bill pour l'ajournement le 24 du courant jusqu'au second lundi de janvier prochain, est lu une seconde fois et adopté.

Le Sénat a adopté la résolution de la Chambre, qui autorise le gouverneur à nommer une commission d'avocats qui sera chargée de réviser le Code civil afin de le mettre en harmonie avec la constitution actuelle, et une allocation de $10,000 est votée à cet effet.

Le bill relatif à l'imprimeur est mis à l'ordre du jour de demain (aujourd'hui).

Chambre—L'orateur *pro tempore*, M Hamas ayant décidé dans la motion aux voix qu'une résolution était adoptée, la Chambre soutient la décision de l'orateur, nonobstant une motion d'appel.

Un mémoire adressé à l'honorable S. Belden, orateur de la Chambre des Représentants, est présenté :

Le mémoire commence ainsi :

"Au peuple de la Louisiane,

Concitoyens"

Il porte la signature de nombre de gens de couleur.

Un membre s'oppose à la lecture de la pétition comme n'étant pas adressée à la Chambre.

Motion est faite de renvoyer la pétition pour que son titre soit changé.

Une autre motion a été faite de jeter la pétition dans le panier aux rebuts.

Enfin une quatrième motion est faite. On propose à la Chambre des Représentants de s'organiser en procession afin d'enterrer la pétition.

Sans se prononcer sur la proposition, la Chambre s'ajourne.

Décédée hier, à 10 heures du matin, LELIA CECILIA, âgée de 5 ans, fille de F. B. Hernandez et d'Elizabeth Monier. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi. Les amis et connaissances des familles Monier et Hernandez sont priés, sans autre invitation, d'y assister. Le corps est exposé au No 457, rue d'Amour, entre Union et Français.

De la part des deux familles.

ATTENTION.

Résidence convenable pour famille à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente à l'encan qui aura lieu aujourd'hui à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le bureau du Shérif, d'une résidence convenable pour famille, située sur l'Promenade Carondelet et sur la rue Derbigny. Voir son annonce.

La grande vente, par voie aux encan, de beaux meubles, tapis, rideaux et articles de toilette, magnifiques pendules françaises, porcelaines, verreries et tableaux à l'huile, de prix, sera continuée par les MM. Montgomery encanteurs, ce matin, mardi 20 du courant, à 10 heures, au No 102, de la rue de Canal.

Le plus grande partie des articles de prix sera vendue aujourd'hui, sans réserve. Les tableaux à l'huile seront également vendus.

L'attention du commerce est appelée sur la vente à l'encan de vins, eaux de vie françaises, liqueurs, absinthe, vermouth &c, &c, qui doit avoir lieu aujourd'hui à 10 heures et demie A. M., au magasin de l'importateur, M. G. H. Norman, encoignure Royale et Douane, par B. Turpin, encanteur.

Les MM Montgomery, encanteurs, vendent, aujourd'hui, mardi, 20 du courant, à 3 heures et demie, au pied de la rue Lafayette, au débarquement du bateau à vapeur Peytona—20 barils d'œufs—à 10 heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 99, sucre, sel, mousse, &c.—à 2 heures, au même endroit, coton.

Vingt-cinq piastres de récompense.

MULET PERDU.

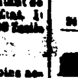

PERDU depuis le 12 de ce mois, un MULET gris, âgé d'environ 8 ans, ayant une tache noire de chaque côté du cou et étampé de la lettre S, sur l'épaule droite. La personne qui ramènera le dit mulet chez le soussigné, recevra une récompense de $25.

14déc—3f — JEAN PIETRE, Rue Apollo No 417, 1er District.

A louer dans la rue de l'Esplanade

UNE maison haute admirablement située, en partie en sud, à l'angle des rues Roman et Esplanade. Elle a tous les agréments modernes.

Aussi—Une grande résidence de famille sur le Chemin du Bayou, avec écuries, dépendances et un grand terrain vidé. Ces maisons seront louées à bas prix à de bons locataires.

S'adresser à W. F. CHAPMAN, Chemin du Bayou, entre les rues Claiborne et Derbigny.

A louer ou à vendre.

UNE GRANDE MAISON située dans la rue Tonti, près le chemin de fer de la ville, Deuxième District.—On la louera ou la vendra, meublée ou non meublée.—Pour plus de détails, s'adresser à W. H. McLEAN, 22, rue de la Commune.

A VENDRE.

La propriété encoignure St-Philippe et Claiborne, No. 211, se composant de deux maisons en bon état et des dépendances. Pour prix et conditions s'adresser au No. 41, rue St-Pierre, entre Chartres et Royale. 11déc—16f

A LOUER.

UNE MAISON convenable pour une grande famille, dans le Deuxième District.

On offre dans une partie centrale de la ville. Une maison à deux étages dans la rue Prieur, entre Canal et Commune ; une maison à un étage dans la rue Johnson, entre Commune et Canal.

S'adresser à J. AVET, encoignure Bienville et Levée.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 19 décembre.

Le mouvement a encore été assez marqué dans le cours et dans la majorité de la demande de coton [illegible]

[illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE, *Lundi soir, 19 décembre.*

COTON—La demande a été bonne, ce matin [illegible]

[illegible]

SUCRE ET MELASSE—[illegible]

PRODUITS DE L'OUEST—[illegible]

FRETS—[illegible]

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 20 décembre.

Arrivé hier, 56 bœufs. Vendu, 121 bœufs, [illegible]

Bœuf de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	— 25 à — —
Bœuf de l'Ouest, 2me qualité	— 20 à — —
Bœuf de l'Ouest, 3me qualité	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Cochons, par liv.	[illegible]
Moutons, par tête	[illegible]
Veaux, 1re qualité, par tête	[illegible]
Vaches de lait	[illegible]

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des produits et des marchandises reçus par la mer, par le fleuve et les chemins de fer, avec les noms des consignataires, voir la partie anglaise.

SALLE DE L'OPERA.

VENDREDI ET SAMEDI SOIR, 23 et 24 DECEMBRE.

Mme ANNA BISHOP,

La célèbre cantatrice, a l'honneur d'annoncer deux

CONCERTS

qui auront lieu dans la salle de l'Opéra. C'est ce seront ses derniers avant son départ pour l'Europe. Elle sera secondée par

M. CHAS. LASCELLES,

pianiste et chanteur du concert de Londres.

Prix d'entrée : Premières et secondes, loges grillées et parquets, $1 50 — Parterre, $1 00—Troisièmes, 50 cents — Quatrièmes [personnes de couleur] 50 cents.

La vente des places commencera au contrôle du Théâtre de l'Opéra, JEUDI, 22 du courant, à 9 heures du matin.

Les portes s'ouvriront à 6 heures et demie. Le concert commencera à 7 heures et demie.

20déc—5 — R. P. KENDALL, agent.

On achète AU PLUS HAUT PRIX L'OR, L'ARGENT, ET Tous les Billets QUI NE PASSENT PLUS, ET LES BILLETS DECHIRES,

15 RUE ST. CHARLES 15

vis-à-vis le *True Delta*, de 6 heures du matin à 5 heures du soir. 5déc—3 a

Changement de Local.

LA Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane a transporté son bureau de la rue de Camp au coin nord des rues Carondelet et Commune.

17 déc—10 — Nlle Orléans, 17 décembre 1864.

ON demande de suite DEUX RELIEURS, chez FRANCOIS BOUVAIN, 62, rue Bourbon, A LA PLUME DE BRONZE.

20 déc—6

Champagne Chs. Farre,

450 caisses vin de Sillery. 50 caisses vin de tisane. Les caisses vin Imperial, grandes et demi-bouteilles. En douane et en magasin, à vendre par J. J. MERS, 174 rue de la Commune.

Ouvriers-Tailleurs,

ON demande QUATRE OUVRIERS TAILLEURS d'habits pour grandes pièces. S'adresser au bureau de ce journal.

L. E. MARCHAND, IMPRIMEUR, Rue de Chartres, Entre Ste-Anne et Dumaine.

MAISON FONDEE EN 1830.

Rue de Canal angle Dauphine. — D. LOPEZ — Rue de Chartres angle Conti.

N. O.

FABRIQUE A VAPEUR DE CHOCOLAT ET CONFISERIE.

IMPORTATION FRANÇAISE DE CARTONNAGE ET FRUITS CRISTALLISES.

La maison D. LOPEZ est en mesure, cette année, autant encore que par le passé, d'offrir au public les articles les plus désirables, tant de sa fabrication que de son importation, pour les besoins de la saison. On trouvera dans ses deux magasins des cartonnages en tous genres de première fraîcheur et de modèles nouveaux.

BONBONS, COMFITS, BONBONNIERES, CHOCOLAT, DRAGEES, FRUITS CRISTALLISES, DATTES,

Aux prix LES PLUS BAS de la place.

M. LOPEZ rappelle aussi qu'il se charge de toutes commandes en ville en fait de pâtisseries, pièces montées, glaces, &c, &c.

Salon ouvert tous les soirs jusqu'à la fermeture des théâtres.

Les acheteurs feront bien de se présenter avant les jours de fête afin d'éviter les ennuis de la foule.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain.

Nlle-Orléans 20 décembre 1864.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, conformément à la loi, lundi 2 janvier 1865, de dix heures du matin à midi et quart, au bureau No 15½, rue Baronne.

RICHARD J. EVANS, Secrétaire.

20 déc—1m 2

A.˙.L.˙.G.˙.D.˙.G.˙.A.˙.D.˙.L'U.˙.

La R.˙. L.˙. LA LIBERTE No 19 (travaillant sous la juridiction du G.˙. Conseil au 33e pour l'Etat de la Louisiane, s'assemblera dans son local, encoignure Passage de la Bourse et St-Louis, aujourd'hui mardi, à six heures précises du soir. ORDRE DU JOUR.

Tenue d'ordre et initiation au 1er degré.

Tous les FF.˙. du dit Or.˙. sont priés de vouloir bien y assister.

Par ordre du V.˙. M.˙. — E. P. CLAUDON, Secrétaire.

20 déc—1

CHANGEMENT DE DOMICILE

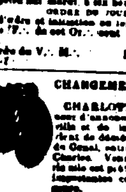

CHARLOTTE LEVY a l'honneur d'annoncer aux dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient de déménager du No 159 rue de Canal, entre Carondelet et St Charles. Venant d'arriver de Paris elle est prête à recevoir les plus importantes commandes en tout genre.

A LOUER.

Le second étage du No 159 rue du Canal. S'adresser au premier. 20déc—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES CITOYENS.

Nlle Orléans, 1er décembre 1864.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires montrant les primes reçues dans l'année expirée le 30 novembre 1864, savoir.... $180,148 38

Primes sur incendie	$148,188 64	
Primes sur la marine	20,951 64	
Primes sur les rivières	12,046 64	
		$139,148 38
Primes et moins, non expirées	$20,716 96	
Primes remboursées	1,250 38	
		$22,045 36
Montant net des primes		$137,131 94
Pertes payées savoir :		
Risques d'incendie	$33,516 91	
Risques sur mers	20,381 71	
Risques sur rivières	6,745 46	
	$60,161 27	
Réassurances	3,700 00	
Dix pour cent remboursés	8,100 00	
Taxes à souscriptions	10,879 16	
Frais, profits et pertes, intérêts escomptes, commissions, etc.	20,160 16	
		127,317 67
Montant net que la Compagnie réserve pour payer les pertes non réglées		$3,604 27

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Effets pour primes	$27,206 16
De pour primes et [illegible]	61,792 16
[illegible]	169,188 00
[illegible]	34,215 00
[illegible]	22,097 70
Prêts sur hypothèques	11,910 00
Scrip de différentes compagnies d'assurances	1,846 15
En caisse	17,344 17
Total de l'actif	$413,089 16

ETAT DE LA LOUISIANE.

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la dite Compagnie.

O. GAILLARD, président.

H CASTAREDE, secrétaire.

Les directeurs ont résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les certificats non payés de profit, à partir de janvier 1865.

H. CASTAREDE, sec. — O. GAILLARD, pré'dent.

DIRECTEURS.

J. Lorber, H. D'Mesa, J. Lamore, Deus Bouligny, A. Bidault, A. Morgan — Jos A. Waltz, Ad. Hildebrand, Jos Gasche, J. A. Blanc, A. Voriste Dupuy, T. Avenard, O. Gaillard.

20 déc

DISTILLERIE.

A VENDRE—Une DISTILLERIE complète, contenant un appareil à distiller pouvant faire cinq barils par vingt-quatre heures ; Une pompe ; 6 citernes de quinze cents gallons de contenance. S'adresser sur les lieux, rue Champs Elysées No 147. 14déc 6

ATTENTION.

LE PREMIER DE L'AN s'approche. CHACUN a besoin d'une bonne LUMIERE ; TOUT LE MONDE est invité à venir visiter le GRAND CENTRE DES LUMIERES, et y examiner l'assortiment de LAMPES à huile KEROSINE et à HUILE DE CHARBON, depuis la petite lampe portative jusqu'aux MAGNIFIQUES LAMPES DE SALON. Quelques unes de ces lampes ont la LAMPE SEC de sûreté avec la GRANDE LUMIERE et d'autres ont le bec circulaire qui donne une lumière BRILLANTE. On trouvera en outre un assortiment général de Lampes pour la lecture et d'autres lampes, des CANDELABRES, des LANTERNES de SUCRERIES et PORTATIVES avec tous leurs accessoires. Les acheteurs sont invités à venir examiner également la lampe patentée de FISK, pour cuire ; c'est la plus utile, la plus agréable et la plus économique qu'il y ait. On vendra aussi l'amusant GYROSCOPE TOP pour les enfants.

Le soussigné a constamment en magasin de l'huile kerosine et de l'huile de charbon garantie pure.

ARTEMON HILL, Rue de Chartres, No 6.

16déc—3

RYBACK.

OUVERTURE POUR LES JOURS DE FETE:

VERITABLES GANTS JOUVIN.

Les célèbres gants de peau de chevreau, de Vienne, que connaît si bien notre clientèle et qui sont garantis, seront ouverts LUNDI, 19 décembre—$1 75 la paire.

Le département des MANTEAUX (au premier) mérite l'attention de tous ceux qui ont besoin de MANTEAUX DE VELOURS, DE SOIE ET DE DRAP.

Modes nouveaux et de fantaisie, pour les jours de fête en magasin de

JAS. RYBACK, Rue du Canal, No 140.

16déc—6f

Restaurant Pino.

CE RESTAURANT ET SALON D'HUITRES est situé au No.

23 St Charles 23

A PINO, le propriétaire, a l'honneur de prévenir ses amis et le public que son établissement sera de première classe et qu'il apportera tous ses soins à contenter ceux qui voudront bien le patronner.

Restaurant français et cabinets particuliers de premier ordre. Soleus pour noces, repas de corps et réunions publiques. 18déc—1m

Pour NEW-YORK, via la HAVANE.

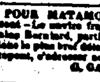

Le magnifique steamer EVENING STAR, Commandant, Wm R. Bell.

partira ainsi qu'il est dit plus haut, SAMEDI, 24 du courant, à 8 heures du matin, du wharf de la compagnie des steamers de la malle de New York, vis à vis de la Place Jackson.

Les personnes partant pour la Havane doivent adresser leurs demandes jeudi, 22 du courant, à midi.

J. M. COURTENAY, Agent, rue Carondelet, No 22.

POUR MATAMOROS — Passage seulement—Le navire français TURENNE, capitaine Bernard, partira pour le port ci-dessus dans le plus bref délai. Pour passage de chambre et d'entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, ou à G. GAVARUC & Co, 116 rue Royale.

POUR MATAMOROS — La goélette neuve NEPTUNE, capitaine J. Rivas, ayant la majeure partie de son chargement engagée, partira promptement pour le susdit port. Pour balance de fret et passage, s'adresser à E. TRIGUEROS, No 37 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr. DUPAQUIER a transféré son domicile du No 168 au No 166,

Au No 166,

De la même rue près la rue des Remparts.

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de marchandises sèches.

PAR E. ROGER & Co., JOS. HOLZ, encanteur.

MARDI, 20 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur salle d'encan Nos 45 et 47 rue de la Vieille Levée—

400 lots de marchandises sèches telles que—Indiennes, cotons blancs et écrus, denims, cotonnades, satinets blancs et gris, tweeds, flanelles rouges, blanches jaunes et grises, stripes toiles à matelas, écrues, soieries de soie et de laine, parapluies coton, ombrelles soie, mouchoirs batiste, bas mérinos, chemises de peau, cols et articles de fantaisie, &c.

—Egalement—

Une importante facture de marchandises FRANÇAISES, telles que—Bonneterie, gilets, corsets, mouchoirs brodés, jupons blancs, mousselines suisses, moustiquaires, mousselines brodées.

—Egalement—

70 cartons de fleurs artificielles.

Conditions—à la vente. 18déc

Avis aux marchands de meubles et tapissiers.

PAR E. ROGER & Co. JOS. HOLZ, encanteur.

MARDI, 20 courant, il sera vendu à 10 heures A. M., à leur salle d'encan Nos 45 et 47, rue de la Vieille Levée—

Une caisse INDIENNE rouge.

Une caisse TOILE à matelas, pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—comptant. 18 déc

Meubles, faïence et verrerie, &c.

PAR E. M. JACOBS, Encanteur, Bureau, Passage de la Bourse, No 38.

IL sera vendu, mercredi 21 décembre 1864, à 11 heures du matin, au No 31 du Passage de la Bourse—Un lot de meubles, faïence, verrerie, plaqué, &c.

Conditions—comptant. 20 déc

VENTE POUR LIQUIDATION.

PAR S GUINAULT, Encanteur. Bureau enc. Bienville et Passage de la Bourse.

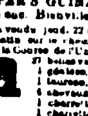

IL sera vendu jeudi, 22 décembre 1864, à onze heures du matin sur le chemin de Conti, y en face de la porte de la Gentilly de l'Ecole—

27 belles vaches laitières, fraîches au lait, 1 génisse, 1 taureau, 6 chevaux, 1 charrette à lait, 1 charrette à bœufs, 1 charrette à provisions, 1 fort lot de foin.

Les clients et les bidons ainsi que les ustensiles de la vacherie.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant, et au dessus de $ [illegible], crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 19 déc

Vacherie. Vacherie.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

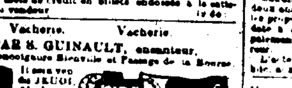

Il sera vendu JEUDI 22 décembre 1864, [illegible] des rues Broad et Dumaine, la vacherie à ce appartenant à Jean Domèhé, qui se retire des affaires—[illegible] belles vaches, dont une vingtaine avec veaux et les autres au moment de vêler—toutes d'excellente race.

1 Taurea, 1 Taureau. 3 Chevaux. 1 Charrette à lait. 1 Char à banc à 4 roues. 2 Charrettes à provisions.

La clientèle de la vente qui est d'environ 90 gallons par jour, les ustensiles de la vacherie, &c.

Conditions—Jusqu'à $200 comptant, de $200 à $[illegible] [illegible] mois, et au dessus de $[illegible] [illegible] mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur.

Les acheteurs sont priés d'être ponctuels attendu que la vente commencera à l'heure précitée et se fera sans aucun retard. 21dc

Propriété rue Bagatelle près de l'encoignure Claiborne.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, Enc. Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu samedi 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le 3me District de cette ville mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 127 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur—Ensemble une jolie maison [illegible], ayant quatre chambres toutes tapissées [illegible] avec une porte d'entrée et galerie sur le derrière. Une cuisine haute de deux chambres, au rez-de-chaussée, trois grandes chambres et galerie au dessus, [illegible] de devant carrelée, puits avec une pompe en cheminée, deux citernes, arrière cour, poulailler, latrines &c, &c.

Conditions—comptant.

La dite propriété peut être examinée en s'adressant au No 543. 2 déc

Terrains avec bâtisses au faubourg Marigny.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Sept lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, dans les carrés compris entre les rues Nlle Orléans, Liberté, Force et l'Avenue de Lutrés et formant l'encoignure des rues Force et de l'Avenue—Ensemble une maison couverte en ardoises, ayant deux chambres avec galerie sur le derrière, hangar, puits, deux citernes &c, &c—Voir le plan à la Bourse—Conditions—Comptant.

Propriété rue des Grands-Hommes.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District, mesurant 30 pieds de face à la rue des Grands Hommes sur 120 pieds de profondeur, entre les rues Mandeville et Marigny. Ensemble une maison ayant quatre pièces avec galerie sur le derrière, cabinet et cuisine, cour carrelée, citerne, poulailler, latrines, cour carrelée &c. &c.

Conditions—comptant. 20 déc

Vente pour opérer un partage.

PAR S GUINAULT, encanteur, Bureau Passage de la Bourse et Bienville.

IL sera vendu samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Second District de cette ville, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue de l'Hôpital sur une profondeur moyenne de 150 pieds 4 pouces entre les rues Bourbon et Dauphine. Ensemble une jolie maison haute No 4, couverte en ardoises, ayant deux chambres sur le devant et une cuisine, [illegible] à l'étage supérieur, cuisine haute, attenant à la maison de deux pièces, chambre à laver, poulailler, latrines, citernes, puits, jardin, &c, &c.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant, et la balance à un an de crédit en un billet portant 8 pour cent d'intérêt, par acte de date et hypothèque, avec privilège de payer le tout comptant.

Acte de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 20 déc

Maison haute en brique, encoignure Union et Craps.

PAR S. GUINAULT, encanteur, Bureau, coin Bienville et Passage de la Bourse.

IL sera vendu, samedi 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, formant l'encoignure des rues Union et Craps, mesurant 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue de l'Union, 30 pieds 4 pouces 4 lignes sur la ligne de fond, et 64 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur, face à la rue Craps. Ensemble une maison haute en briques, No [illegible] ayant quatre chambres au rez de chaussée, cuisine, [illegible] chambres au dessus, [illegible]

[illegible]

Terrains [illegible] dans le Premier District—vente, à l'encan.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 24 décembre, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Une maison Cottage et deux terrains dans le Premier District, dans l'îlet compris entre les rues Camp, Orange, Magasin et Race.

Le terrain No 10 forme l'angle de la rue Camp et Orange, sur 32 pieds de face à la rue Camp sur 91 pieds sur la rue Orange. Les améliorations comprennent une maison cottage.

Le terrain No 11 touche au terrain No 10, il a 31 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 99 pieds entre lignes parallèles. Le tout d'après le plan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant Wm Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 20 déc

VENTES JUDICIAIRES.

Succession de feue Anne Kummer, décédée.

DEUXIEME COUR de District de la Nlle Orléans—No 15,781—En vertu d'un ordre de vente rendu le 15 novembre 1864, et à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai le SAMEDI 7 de janvier 1865, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, pour le compte de la dite succession, à la vente publique et adjudication des biens-fonds dont description suit :

1o—Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues des Champs Elysées, des Français, de Craps et des Bons Enfants.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt huit pieds de face à la rue des Bons Enfants, la même mesure sur la ligne du fond, sur une profondeur de cinquante six pieds, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, consistant en une maison en bois à deux étages, dépendances et appartenances.

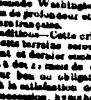

2o—Huit terrains situés au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos Sept, Huit, Neuf, Dix, Onze, Douze, Treize et Quatorze de l'îlet No 116, suivant plan du dit îlet, dressé par Louis Bringier, directeur général, le 6 de décembre 1830.

Le dit îlet est compris entre les rues St Avid, Musique et Prosper et la Promenade Washington. Les Nos Sept, Huit et Neuf mesurent chacun trente pieds de face à la Promenade de Washington, sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur. Le No Onze fait encoignure et mesure trente pieds de face à la rue Prosper. Les Nos Douze, Treize et Quatorze mesurent chacun trente pieds de face à la rue Musique, sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur et le No Dix fait encoignure et mesure trente pieds de face à la Promenade Washington, sur cent vingt six pieds six pouces de profondeur et face à la rue Prosper. Le tout mesure française.

Conditions—Cette criée étant la seconde et dernière, les dits terrains seront définitivement adjugés au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert à des termes de crédit, les acquéreurs fournissant leur bon ou obligation, avec caution bonne et solvable, à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire de cette succession, hypothèque spéciale sur la propriété vendue jusqu'à parfait paiement. Les acquéreurs paieront au comptant, et en déduction du prix d'adjudication, le montant des taxes d'Etat, de paroisse et de ville, ainsi que leurs proportions des frais d'annonces, et du shérif, lesquels frais sur tous les susdits terrains s'élèvent en totalité à $75 environ.

ALFRED SHAW, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

20déc—24,30—Jan. 5, 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR J. B. CROZAT, encanteur.

IL sera vendu, mardi 20 décembre 1864 à 11 heures du matin, à son magasin d'encan, encoignure Conti et Passage de la Bourse—Un lot de BEAUX MEUBLES.

Conditions—comptant. 20 déc

Livres de droit, bibliothèques, tables, bureau, &c. à l'encan.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, SAMEDI 24 décembre, à trois heures de l'après-midi, dans leur salle d'encan, au Masonic Hall—

800 volumes, comprenant en partie Les Rapports de Lois de la Louisiane et des Etats Unis, les décisions de la Cour Suprême, Digeste des rapports de New York, Phillips, Greenleaf, Starkie et autres, "On Evidence," "On Decisions à Law," Pending & Evidence, de Sean Coubit, Blackstone, Rapports de Barbewell et Adderton, [illegible] Romaines, Puffendorf, Domat, Pardessus, &c., une grande collection de Lois françaises—une bibliothèque particulière, se composant d'environ 400 volumes, une jolie bibliothèque, tables &c.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis.

Maison de prix, en briques et à trois étages, dans le meilleur quartier d'affaires du Deuxième District—Vente à l'encan

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale—

Le terrain avec les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant—une maison en briques solide et à trois étages et, dans le fond, un grand magasin couvert en ardoises. C'est un terrain carré, au quatre terrains qui s'étendent du coin des rues Bienville et Chartres, y compris la pharmacie. Le terrain a 25 pieds de face à la rue Bienville sur 100 pieds de profondeur.

Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur.

Vente, à l'encan, de terrains de prix dans le Premier et le Deuxième Districts.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

1o—Un îlet situé dans le Premier District, compris entre les rues Napoléon, Cosquet, Solomon, Palmyre et divisé en vingt quatre terrains.

2o—Dix terrains situés dans le Deuxième District compris entre les rues St. Louis, Cortés, Toulouse et Tremé. Le tout sera vendu d'après le plan exposé à la Bourse des Négociants et des Encanteurs.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit, en billets portant 8 p. cent [illegible], hypothèque sur la propriété jusqu'à parfait paiement, ou le tout au comptant, au gré de l'acquéreur.

L'acte de vente pardevant W. Shannon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19déc

Vente à l'encan, d'un magasin de prix en briques et à quatre étages.

PAR McCERREN & LANDRY.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 24 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale—

Un terrain avec toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant un magasin en briques à quatre étages, situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Commune, Magasin et Canal. Le dit terrain forme l'angle des rues Tchoupitoulas et Commune. Il a 24 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 96 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur et face à la rue Commune, 91 pieds 11 pouces trois quarts de profondeur sur l'autre ligne et 24 pieds 10 pouces et 3/4 lignes de largeur dans le fond.

Conditions—L'acquéreur devra assumer le paiement d'un billet hypothécaire tiré le 15 février 1860, de la somme de quatre mille trois cent trente trois piastres et 33½ cents, payable à trois ans de date et portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, de la date à parfait paiement. Pour le reste, comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant A. Hero, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 19 déc

Magasin en briques, à trois étages et de valeur,

DANS LE PREMIER DISTRICT.

PAR McCERREN & LANDRY. G. W. McCERREN, encanteur.

SAMEDI, vingt quatre décembre 1864, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en un magasin en briques à quatre étages situé dans le Premier District de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Commune, Magasin et Canal, et formant l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Commune. Le dit lot mesure, mesure américaine, 24 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur 96 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur de façade à la rue Commune, [illegible] sur la ligne opposée, et 24 pieds 10 pouces 3/4 de ligne de largeur dans le fond.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement d'un billet hypothécaire tiré le 15 février 1860, payable à trois ans après date et portant intérêt à 8 pour cent, et la balance comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

L'acte de vente pardevant A. Hero, notaire public aux frais de l'acquéreur. 19déc—7

Propriétés de valeur, dans le 1er, 2me, 3me et 4me Districts de la Nouvelle-Orléans, et dans Est et Ouest Bouligny, Jefferson City.

Succession de dame M. M. E. Montreuil, épouse décédée de Laurent Millaudon.

Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 19,950.

PAR ALFRED BOULIGNY, Encanteur, Bureau No 20, rue Carondelet.

IL sera vendu, en vente publique, le mardi 20 décembre 1864, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, en vertu d'un ordre du Hon. J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 15 novembre 1864—No 19,950—les propriétés suivantes, savoir :

Dans le Premier District de la N O

1o—Trois terrains dans l'îlet No cinquante sept, borné par les rues du Jo, Commerce, Levée (Nouvelle) et Notre Dame, désignés par les numéros Deux, Trois et Quatre et faisant face à la rue Julie.

Dans le Second District de la N O

2o—Deux terrains dans l'îlet No six, borné par les rues Rampart, Lopez, Conti et Bienville, désignés par les numéros Un à Neuf inclusivement, et les numéros Onze, Douze et Treize.

3o—Dix terrains dans l'îlet No sept, borné par les rues Conti, Rendon, Promenade Carondelet et Lopez, désignés par les numéros Un à Dix inclusivement.

4o—Vingt quatre terrains dans l'îlet No Dix sept, borné par les rues Conti, Bienville, Salcedo et Gayoso, désignés par les numéros Un à Vingt quatre inclusivement.

5o—Dix huit terrains dans l'îlet No Trente trois, borné par les rues Conti, Promenade Carondelet, Dupré et White, désignés par les numéros Un à Dix huit inclusivement.

6o—Quinze terrains dans l'îlet No Quarante deux borné par les rues Conti, Promenade Carondelet, Broad et White, désignés par les Nos 1 à 7 inclusivement. Les numéros Vingt et un et Vingt deux, et les numéros Vingt sept à Trente deux inclusivement.

7o—Quatre terrains dans l'îlet No Quarante huit borné par les rues Broad, Conti, d'Orgenois et Promenade Carondelet, désignés par les numéros Trente deux, Trente trois, Trente quatre et Trente cinq.

Dans le Troisième District de la Nlle Orléans.

8o—Trois morceaux de terre faisant face au Bayou St Jean, rive droite, près du Toll Gate, désignés par les numéros Neuf, Dix et Onze.

Le numéro Neuf mesure plus ou moins quatre vingt quinze pieds un pouce de face au Bayou sur trois cent trente pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Huit et trois cent trente et un pieds cinq pouces et un tiers sur la ligne qui le sépare du lot No Dix et quatre vingt quinze pieds de face dans la profondeur.

Le numéro Dix mesure plus ou moins, quatre vingt quinze pieds un pouce de face à au Bayou, sur trois cent trente et un pieds, cinq pouces et un tiers de profondeur, sur la ligne qui le sépare du lot No Neuf et trois cent trente trois pieds, deux pouces et deux tiers sur la ligne qui le sépare du lot No Onze, et quatre vingt quinze pieds de face dans la profondeur.

Le numéro Onze mesure plus ou moins, quatre vingt quinze pieds un pouce de face au Bayou, sur trois cent trente trois pieds, deux pouces et deux tiers de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No Dix, et trois cent trente huit pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No Douze, et quatre vingt quinze pieds de face dans la profondeur.

9o—Trois terrains dans l'îlet No trente sept, borné par les rues Champs Elysées, Marais (Morales), Marigny et Bons Enfants (St-Claude), désignés par les numéros Trois, Quatre et Neuf.

10—Douze terrains dans l'îlet No Cent Seize, borné par les rues Washington, Force, Musique et Liberal, désignés par les numéros Six à Dix Sept inclusivement.

11o—Un terrain dans l'îlet Deux Cent Quatre Vingts, borné par les rues Indépendance, Solidarité, Congrès et Prosper, désigné par le numéro Un.

Dans le 4e District de la Nlle-Orléans

12—Deux terrains dans l'îlet No Trente Sept, borné par les rues Religieuses, Rousseau, Ste-Marie et St [illegible] les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison à étage, en bois, avec les dépendances, louées à bail pour l'année finissant le 15 septembre 1865, à raison de quinze piastres par mois.

Jefferson City, Est-Bouligny.

13o—Trois terrains dans l'îlet No Dix, borné par les rues Jersey, Laurel, Constantinople et Marengo, désignés par les numéros Dix Sept, Dix Huit et Dix Neuf.

14o—Sept terrains dans l'îlet No Quatorze, borné par les rues Laurel, Austerlitz, Live Oak et Constantinople, désignés par les numéros Dix Neuf à Vingt Cinq inclusivement.

15o—Six terrains dans l'îlet No Vingt Trois, borné par les rues Magasin, Live Oak, Constantinople et Austerlitz, désignés par les numéros Sept à Douze inclusivement.

16o—Vingt deux terrains dans l'îlet No Vingt Quatre, borné par les rues Live Oak, Austerlitz, Magasin et Général Taylor, désignés par les numéros Un à Vingt Deux inclusivement.

Jefferson City, Ouest-Bouligny.

17o—Vingt quatre terrains dans l'îlet No Trente Six borné par les rues Camp, Ione, Chesnut et Napoléon Avenue, désignés par les numéros Un et Vingt Quatre inclusivement.

18o—Neuf terrains dans l'îlet Trente Sept borné par les rues Chesnut, Pasquemine, Ione et Napoléon Avenue, désignés par les numéros Onze, Douze, Quatorze, Quinze, Dix-huit, et les numéros Vingt Un à Vingt Quatre inclusivement.

19o—Dix Sept terrains dans l'îlet numéro Trente Huit, borné par les rues Chesnut, Cadiz, Ione et Pasquemine, désignés par les numéros Un à Quatre inclusivement et les numéros Douze à Vingt Quatre inclusivement.

20o—Seize terrains dans l'îlet numéro Quarante Huit, borné par les rues Napoléon Avenue, Ione, Perrier et Pasquemine, désignés par les numéros Un à Onze inclusivement, le numéro Treize et les numéros Dix Sept à Vingt inclusivement.

Le tout d'après les plans qui seront exposés au bureau de l'encanteur, quinze jours avant la vente, et à la Bourse des Marchands et des Encanteurs le jour de la vente.

Conditions—La moitié comptant, en billets du Trésor des Etats Unis, la balance à douze mois de crédit, en billets des acquéreurs, à leur propre ordre, payable à la Banque de l'Etat de la Louisiane, portant six pour cent d'intérêt du jour de la date à l'échéance, et huit pour cent après l'échéance jusqu'à parfait paiement. Les billets garantis par hypothèque sur la propriété vendue avec la clause de non aliénation. Les acquéreurs ont le privilège de payer le prix total de l'adjudication comptant. Les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux administrateurs.

Actes de vente pardevant S. Magner, notaire public aux frais des acquéreurs, y compris les timbres des Etats Unis attachés aux dits actes. 1sept—

VENTES A L'ENCAN.

Sucre, Sel, Cidre et Mousse à l'encan. PAR MONTGOMERY & BROS. R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 20 décembre, à 10 heures, au magasin d'encan, rue du Camp No 99—

300 sacs de sel et 47 barils de cidre venant d'être débarqué, 11 boucauts sucre de choix et 120 balles mousse, en bon état.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 16 déc

COTON — COTON.

120 balles coton à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS., R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, mardi 20 décembre, à deux heures, au magasin d'encan, rue du Camp, No 99—

120 balles de coton.

Des échantillons seront exposés à la vente.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 18 déc

Œufs, Œufs—20 barils d'œufs au débarquement du navire *Peytona* au pied de la rue Lafayette. — Vente à l'encan.

PAR MONTGOMERY & BROS, R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, mardi, 20 décembre, à 3 heures et demie, au débarquement du bateau à vapeur Peytona, au pied de la rue Lafayette—

20 BARILS D'ŒUFS.

Conditions—Comptant en billets du Trésor. 20déc

Vin du Rhin en caisses.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI, le 20 décembre 1864 à midi, il sera vendu à l'encan, au magasin de l'importateur, M. G. H. Norman, encoignure Douane et Royale—

15 caisses vin du Rhin, Forster & Riesling,
50 do do Liebfraumilch,
50 do do Forster & Berger.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats Unis. 17déc

Absinthe, whiskey, genièvre de Hollande, vermouth, &c.

PAR BERNARD TURPIN, encanteur.

MARDI 20 décembre, à 10½ heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin de l'importateur, M. G. H. Norman, encoignure Royale et Douane, ce qui suit :

935 caisses vin de Bordeaux, en qts et pts, crû 1858, St. Estèphe, Medoc, St Julien, St. Emilion, Grand Larose, grand vin Léoville.
55 caisses vin de Bordeaux, Cos d'Estournel 1858, et Chateau Giscours 1854.
270 caisses Chateau Haut Brion, J E Lanston 1858, Chateau Lafitte, Ch Margaux, Ch Latour, vin blanc, Sauternes, Jurançon, &c.
54 Chateau Ducru, "D'Armo", "Guérand", Margaux et Lafitte.
24 caisses vin de Sherry, importé en 1858.
7 dames-jeannes vin de Malaga, importé en 1858.
14 quarts de pipes Sherry Harmony Napoleon.
36 caisses absynthe importée. Pernaud et autres marques.
30 caisses vermouth, N Prat & Co et autres marques.
33 caisses cerises à l'eau-de-vie.
—AUSSI—
18 futailles eaux-de-vie françaises, Pinet Castillon & Co, Leger Frères, &c &c.
Curaçao, Maraschino, Liqueurs, Champagne, Madère, Vin de Porto et Sherry, Huile d'olives, Vinaigre, Sucre en poudre et en morceaux, &c, &c.

Conditions—à la vente. 18déc

VENTE PAR CATALOGUE

Eaux-de-vie françaises, vins, vermouth, liqueurs, sardines, huile d'olive, &c.

Par BERNARD TURPIN, encanteur, Office No 37, rue Vieille Levée.

VENDREDI, le 23 décembre 1864, à 10 heures et demie A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin des importateurs MM. Eug. Rochereau & Co, Nos 16 et 18 rue St Louis, 2me District—les articles suivants, à l'acquit et à l'entrepôt—

179 futailles eau de vie françaises en ½ et ¼ de pipes, d'importation directe, en magasin de Douane,
412 caisses eaux de vie françaises, 12 bouteilles,
352 barriques vins de Bordeaux, de différents crûs,
600 caisses vins, 12 bout. chaque, différents crûs,
36 futailles vin blanc, en grandes et ¼ barriques,
120 caisses vin blanc, 12 bouteilles chacune,
304 paniers champagne, en grandes et ½ bouteilles,
200 caisses vermouth Noilly Prat & Co,
100 do muscat do
50 do canata de Mont d'Or,
50 paniers huile d'olive en grandes et ½ bouteilles,
[illegible] sardines à l'huile, en grandes et ½ boîtes,
Olives, cornichons, capres, &c.

Les catalogues seront prêts un jour avant la vente.

Conditions—comptant, en billets du Trésor. 20déc

Epaules, bacon.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, 20 décembre, 1864, à 11 heures du matin, au magasin No 86 de la rue des Magasins—

24 caisses épaules bacon en bon état.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats Unis. 19 déc

Stock de Chas Byrne.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, jeudi, 22 décembre 1864, à 10 heures du matin, au magasin de Chas Byrne, au coin des rues Tchoupitoulas et Nations—

Articles en cuivre, fer, fer en barres, poêles, forges, marteaux, outils et outils d'établis, établis de forgerons et de charrons, et de machines d'un établissement général d'outils et de machines, en un mot un assortiment général d'outils.

Egalement, les étagères, bibliothèques et divers autres articles dont l'énumération serait trop longue.

Conditions—Comptant. 20déc

Pommes de terre. Pommes de terre.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu mardi, 20 décembre 1864, à 10 heures du matin, sur la Levée, 1er District, au pied de la rue Poydras—

150 barils pommes de terre avariées, au débarquement du bateau à vapeur Luminary.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication en billets du Trésor des Etats-Unis. 20 déc

Articles jouets riches.

Articles de fantaisie de choix pour cadeaux, à vendre à la pièce.

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur.

MARDI 20 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à sa salle d'encan, 91, rue de Chartres, près Conti—

Cent cinquante lots objets d'arts ARTICLES DE FANTAISIE DE CHOIX, JOUETS RICHES, pour les cadeaux, nécessaires pour dames, articles de toilette, &c. VENDUS A LA PIECE. 18déc

Jouets, Poupées et Poupards,

articles en porcelaine, sujets biscuits, articles de mercerie, articles de fantaisie pour cadeaux du nouvel an, &c &c.

PAR RENE GUTIERREZ, Encanteur, Salle d'encan, 91 rue de Chartres, près Conti.

MERCREDI prochain, 21 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu sans réserve—

LE FONDS D'UN MAGASIN DE JOUETS, situé rue des Français No. 24, entre Victoire et Moreau, 3me District—

JOUETS, en carton, fer blanc, bois et porcelaine, POUPEES peau et porcelaine, assorties, PORCELAINE, chinoiserie, tasses à café, MERCERIE, assortiment général, ARTICLES DE FANTAISIE, assortiment complet, Cabriques, faïence, cristaux &c. &c.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 18déc

Plaqué double.

PAR Wm H. BUNNELL, encanteur.

MERCREDI, 21 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, au magasin d'encan, rue Carondelet, No 14—Une facture de plaqué double—cuillers de table, à dessert et à café ; fourchettes de table et de dessert ; couteaux, cuillers à soupe et à crème—venant directement des fabriques et pour être vendus sans réserve—Conditions—Comptant, en billets du trésor des Etats Unis.

Jambons, Epaules, Bœufs, Maquereaux, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur, Bureau au coin des rues Magasins et Gravier.

AUJOURD'HUI, 20 décembre, il sera vendu à 11 heures, à son magasin d'encan—Jambons, épaules, haricots, maquereaux No 1, sucre en morceaux, café Rio, soude, farine maïs, langues de cochons, vinaigre, huile en barils et en caisses, pois, &c, &c.—Conditions—Comptant en billets du trésor. 20déc

VENTE A CREDIT

De marchandises en consignation.

Marchandises sèches étrangères et américaines, vêtements, bottes, souliers, brodequins et chapeaux.

MERCREDI, 21 décembre 1864, il sera vendu au magasin de MM. WALLACE & Co, No 35, rue des Magasins—

PAR Wm P. VINCENT, encanteur.

350 caisses, ballots et lots de MARCHANDISES sèches de saison.

La vente commencera à 9 heures et demie précises. 137 lots de VETEMENS de saison, faits régulièrement.

La vente commencera à midi et demi.

A une heure et demie.

120 caisses et lots de CHAPEAUX poils bruns et gris.

—CONDITIONS—

Au-dessous de $200 comptant, en billets du Trésor des Etats Unis.

Au-dessus de $200, à 30 jours.
Au-dessus de $500, à 60 jours.
Au-dessus de $1000, à 90 jours.
En billets endossés et approuvés.

Les billets non-acceptés pourront être escomptés au taux de huit pour cent par an.

N B.—Les marchandises pourront être examinées LUNDI matin. 17 déc—5f

Terrains améliorés à Jefferson City

dans le Premier et le Deuxième District de cette ville.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur, No 20, rue Carondelet.

MERCREDI, 21 décembre, il sera vendu à l'encan, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, les propriétés ci-après décrites et situées à Bouligny, Jefferson City—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Magasins, Camp, Berlin et Milan, en face du grand marché, désignés par les Nos 5 et 6, ayant 31 pieds de face à la rue Berlin, sur 150 pieds de profondeur—Ensemble toutes les améliorations qui se trouvent dessus, comprenant une grande maison en bois, à étage ; cuisine, chambre à domestique ; écurie ; grande cuve. La propriété est louée actuellement à bail au School Board à $30 par mois, jusqu'au 1er septembre 1865.

Deux terrains, dans la même ville, dans l'îlet compris entre les rues Laurel, Jersey, Lyon et Upper Line, dans superficie, désignés par les Nos 11 et 12. Le terrain No 11 forme l'angle des rues Upper Line et Laurel.

—Dans le Premier District de cette ville—

Trois terrains, dans l'îlet compris entre l'Avenue Hagan et les rues Palmyre, Cosquet et Sandos, désignés par les Nos 7, 8 et 9, ayant 26 pieds de face à l'Avenue Hagan, sur 112 pieds 11 pouces et 2 lignes de profondeur. Le terrain No 9 forme l'angle de l'Avenue Hagan et de la rue Palmyre.

—Dans le Deuxième District—

12 terrains, dans l'îlet compris entre l'Avenue Hagan et les rues Clark, Bienville et Douane.

Termes et Conditions—La moitié comptant ; le reste à 12 mois, en billets portant 8 pour cent d'intérêt de la date à l'échéance, 8 pour cent en sus de son paiement à l'échéance et garantis par hypothèque sur les propriétés. Les bâtisses devront être assurées et les polices transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant S. Magner, notaire public, aux frais des acquéreurs.